INOCAP

MODE D'EMPLOI

Comment souscrire à :

FCPI SANTÉAU 2013

1 Renseignez l'intégralité des informations demandées dans le bulletin de souscription en écrivant lisiblement.

2 Rubrique RÉCÉPISSÉ.
Si vous avez été démarché, cochez le cas n°2. Remplissez les mentions demandées. Datez et signez. Puis respectez le délai de réflexion : Attendez au moins 3 jours ouvrés avant de dater et de signer la partie souscription du bulletin (délai obligatoire) et votre chèque

3 Vérifiez le montant de votre souscription :
- Nombre entier de parts multiplié par Valeur d'une part (droits d'entrée inclus)
- Veuillez ne pas arrondir la somme

4 Avant de remplir votre chèque, vérifiez la concordance :
- du montant en chiffres et du montant en lettres.
- de l'ordre : Société Générale / FCPI SANTÉAU 2013

5 Signez votre bulletin de souscription - ainsi que le récépissé - en apposant la mention « Lu et approuvé » sur le bulletin.

6 Questionnaire relatif à la connaissance du client : Renseignez l'intégralité des informations demandées - à défaut, la souscription ne pourra être validée - et joignez ce document à votre dossier.

7 Joignez une photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité (en cas de co-souscription, copie de la pièce d'identité de chacun des souscripteurs).

8 Adressez le tout (deux exemplaires du bulletin + récépissé + questionnaire + chèque + copie pièce d'identité + RIB de compte titres (le cas échéant) à :

ALTAPROFITS
Souscriptions **FCPI SANTÉAU 2013**
17, rue de la Paix
75002 PARIS

Attention : conservez l'exemplaire 4 du bulletin de souscription et du récépissé